

# Le financement de l'AVS garanti pour les 15 prochaines années

**ASSURANCE** | Pour l'USS, l'AVS peut être financée sans hausse de cotisation et sans réduction de prestations jusqu'en 2025. Et ce même si l'espérance de vie se prolonge. La Confédération doit en finir avec ses pronostics catastrophistes, estime le syndicat.



© KEYSTONE | Daniel Lampart, économiste à l'Union syndicale suisse (USS).

ATS | 22.03.2011 | 09:00

"Les scénarios officiels concernant l'AVS sont beaucoup trop pessimistes. Ils servent à semer la panique et à justifier des démantèlements", a indiqué mardi Daniel Lampart, économiste à l'Union syndicale suisse (USS) lors d'une conférence de presse à Berne. Selon l'USS, le financement de l'AVS est garanti pour les 15 prochaines années.

Si les modèles de la Confédération s'étaient réalisés, les comptes de l'AVS auraient dû afficher depuis des années d'énormes déficits. Or il n'en a rien été, malgré l'augmentation considérable du nombre de personnes à la retraite.

L'USS demande un changement de cap de la part de l'Etat. Le syndicat veut que la Confédération rembourse la dette de l'AI envers l'AVS. Les déficits cumulés qui se montent à environ 15 milliards de francs ont été comblés jusqu'alors par le fonds de l'AVS, ce qui n'est pas normal.

L'USS souhaite en outre une bonne politique du marché du travail (hausse des salaires, chômage de faible importance) et une politique fiscale sociale, car ces deux facteurs renforcent un financement performant et solide, assure M. Lampart.

La Confédération doit enfin revenir à des prévisions financières réalistes et cesser de calculer le frein à l'endettement sur des données budgétaires erronées, des données qui en réalité servent à des mesures antisociales. L'USS évalue à 22 milliards de francs les erreurs de budgétisation cumulées sous l'ère du ministre des finances Hans-Rudolf Merz.

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)